

PARIS GOUTTE d'OR

la lettre

JANVIER 1994



Supplément au n°29 de "PARIS-GOUTTE D'OR"

À l'initiative de PGO et du Syndicat Général de la Police (S.G.P./FASP) :

Création d'un Comité Consultatif des Citoyens à la Goutte d'Or

Permettre un dialogue régulier à la base entre représentants associatifs et policiers...

Mieux faire entendre les préoccupations des uns et des autres...

Promouvoir, dans le cadre d'une Police républicaine, une action de proximité et la sectorisation...

...tels sont les trois principaux objectifs de ce Comité.

Depuis sa création, "Paris-Goutte d'Or" a toujours prêté une grande attention à l'action de la police dans notre quartier, et a plaidé à maintes reprises pour qu'une réelle concertation s'engage entre la Police et les habitants, afin que la voix de ces derniers soit non seulement entendue mais aussi prise en compte.

En effet, nombreux sont les problèmes que les habitants de la Goutte d'Or rencontrent et qui concernent cette institution : cela va de l'existence des trafics dans le quartier... à la circulation, en passant par les questions d'hygiène et de nuisances de toutes sortes, les expulsions locales, les évacuations pour péril ou les opérations diverses de contrôles d'identité...

Le quartier vit à la fois en situation de grande tolérance (héritée peut-être de l'époque des maisons d'abattage) mêlée avec des opérations de répression de type "coup de poing" qui se révèlent peu efficaces.

Notre demande auprès des responsables de la Préfecture de Police — et ce, sous plusieurs gouvernements — de création d'une structure réelle de concertation sur place n'a hélas jusqu'à présent pas reçu de réponse positive (1).

Certes, lors de la dernière Commission Locale Interpartenaires du D.S.Q. (Développement Social du Quartier), Alain Juppé a officiellement demandé au Préfet de Police de créer cette structure de concertation dans le quartier... mais l'on ne voit toujours rien venir.

D'un autre côté, le principal syndicat des policiers parisiens, le S.G.P. (Syndicat Général de la Police, membre de la FASP, Fédération Autonome des Syndicats de Police), réfléchissait depuis plusieurs années sur la nécessité de rapprocher les policiers des citoyens. Dans sa Charte revendicative, la FASP précise :

"Une sécurité au service de tous implique un véritable partenariat entre les acteurs de la cité. La généralisation des plans locaux s'impose pour une gestion des problèmes au plus près du terrain. La prévention est l'affaire de tous".

Cette réflexion a abouti à la proposition de créer des Comités Consultatifs des Citoyens, représentatifs de toutes les couches sociales et acteurs sociaux, proposition entérinée par le dernier Congrès national de la FASP.

Nos deux démarches se sont rencontrées et nous avons donc décidé de donner suite aux propositions du S.G.P. Ce sera donc le 1er Février à 19 h que se tiendra l'assemblée constitutive de ce Comité de la Goutte d'Or. Une vingtaine d'associations ont été invitées à y participer.

Il est prévu que ce Comité, une fois constitué, rassemblera des représentants des associations du quartier et des policiers syndiqués au S.G.P., travaillant sur le 18ème. Il devrait se réunir régulièrement (à un rythme à déterminer) pour faire le point sur la situation dans le quartier en ce qui concerne les domaines qui relèvent de la police. Après chaque réunion, des rapports seraient transmis par les deux canaux (associatif et syndical) aux élus et aux responsables compétents à la Préfecture de Police (ou au Ministère de l'Intérieur).

Il aura du pain sur la planche, tant les préoccupations des habitants sont nombreuses et diverses sur ces sujets. Il risque aussi — dans ses débuts — d'être très animé, car le dialogue entre policiers et citoyens n'a pas été très pratiqué durant ces dernières années. Mais peu à peu, gageons que la discussion gagnera en sérénité et fera évoluer la situation dans notre quartier.

Précisons toutefois que la constitution de cette instance de concertation entre citoyens et policiers de base ne retire en rien notre première demande faite à la hiérarchie policière et que nous attendons toujours la création par la Préfecture de Police de la Commission officielle de concertation !

(1) Cela ne veut pas dire bien sûr que de nombreux habitants ou responsables associatifs n'aient pas des relations plus ou moins fréquentes avec tel ou tel responsable policier (Commissaire, îlotiers, etc...).

L'École à la Goutte d'Or : LES ÉTATS GÉNÉRAUX EN MARCHÉ...

"Assises" ou "États Généraux" de l'École à la Goutte d'Or : peu importe le terme choisi...

Ce qui est sûr, c'est qu'il est temps de faire le BILAN de dresser des PERSPECTIVES.

Pour ce, PGO a pris début janvier des initiatives pour qu'une grande réflexion associant tous les partenaires concernés soit lancée dans le quartier afin d'œuvrer à une meilleure réussite scolaire à la Goutte d'Or.

Les Etats Généraux de l'École à la Goutte d'Or sont en marche. Une première réunion en a donné le coup d'envoi le 13 janvier dernier. Des représentants de tous les partenaires concernés - parents, enseignants, directeurs d'établissement, associations - se sont retrouvés lors d'une discussion animée pour en dresser les grands axes.

De quoi s'agit-il ? Essentiellement de prendre le temps de s'extraire du quotidien pour tirer des bilans et dresser des perspectives, et ce, avec tous les partenaires concernés par l'École et la réussite scolaire des enfants du quartier.

Les questions auxquelles il faudrait pouvoir répondre sont nombreuses. Quel bilan tirer de l'existence de la structure ZEP (Zone d'Éducation Prioritaire) qui va avoir bientôt 10 ans et quelles perspectives ? Comment gérer le mélange des nationalités dans une perspective d'intégration ? Qu'attendre d'un lycée à la Goutte d'Or ? Quelles réponses aux phénomènes de violence ? Comment plus impliquer les parents dans le processus éducatif ? Etc... etc...

En réfléchissant ensemble à ces problèmes qui engagent la vie du quartier pour de nombreuses années, il s'agit de mettre en œuvre pour l'École la même logique de partenariat qui fonctionne depuis plusieurs années dans le cadre de la structure de DSQ (Développement Social du Quartier). Ces Etats généraux peuvent être le moyen de mobiliser tous les partenaires concernés sur des questions de fond.

Mais autour de ce projet demeurent encore beaucoup d'incertitudes. Au moment même où Paris-Goutte d'Or lançait l'idée d'États Généraux, naissait un projet du même type au sein de l'Interservices de Quartier (ISQ). Les projets ne sont pas concurrents mais procèdent d'une logique un peu différente, qu'il doit être possible de réunir. Répondant à une

démarche plus institutionnelle, la participation de l'ISQ - et par là même de l'administration "Éducation Nationale" - est aujourd'hui à l'étude.

De même, suite aux débats et à la Manifestation à propos de l'abrogation de la loi Falloux, des projets d'"Assises" ou d'"États Généraux" de l'École semblent devoir être lancés par le Ministère de l'Éducation Nationale lui-même.

Ces incertitudes ne nous empêchent pas de continuer à travailler. A l'issue de la réunion du 13 janvier, un embryon de comité de pilotage (qui pourra s'étoffer par la suite) a vu le jour. Il est chargé de réfléchir à la méthode de travail et de discussion devant aboutir à la tenue de ces Etats Généraux, mais aussi aux thèmes qui structureront ses travaux.

Parents, enseignants, ou vous tous qui êtes touchés d'une manière ou d'une autre par les problèmes de l'École à la Goutte d'Or, vous pourrez bientôt vous associer à cette démarche. La Lettre de PGO continuera à vous informer de l'avancement de cette initiative.

Les sept thèmes de réflexion retenus pour l'instant :

- l'accès à la maternelle
- effectifs, postes et conditions matérielles dans les écoles et collèges
- intégration et mélange des nationalités.
- socialisation, absentéisme et problèmes de violence.
- place des parents dans le processus éducatif
- le périscolaire
- après le collège.

LE D.S.Q.... DIS ! C'EST QUOI ?

Un certain nombre de lecteurs de PGO nous ont fait le reproche de trop citer de sigles incompréhensibles...

Bien que nous nous efforcions le plus possible de les expliciter, nous sommes conscients de ces difficultés qui exaspèrent le lecteur.

Voilà pourquoi l'on trouvera ci-dessous une présentation de la procédure qui conditionne l'avenir du quartier : le DSQ.

La politique de la Ville a vu le jour en France bien avant la création d'un Ministère de la Ville. Cela commença par la définition d'Ilots Sensibles, terminologie bientôt abandonnée au profit du Développement Social des Quartiers. C'est cette procédure qui est appliquée depuis 1985 à la Goutte d'Or et qui devrait se poursuivre ici encore quelques années, bien qu'une autre procédure ait vu le jour au niveau national : celle des Contrats de Ville.

A la base du DSQ :

Trois principes fondamentaux sont à la base de cette procédure :

- le développement social d'un quartier doit se faire de façon globale. Rénover le bâti : oui mais tout en se préoccupant des besoins de santé, des difficultés de

scolarisation ou des demandes des jeunes en termes d'animation ou de lieux de rencontre.

- toute action doit se faire en organisant une synergie entre tous les services (de la Ville, de l'État, ...) concernés de près ou de loin.

- pas de développement social sans participation des premiers intéressés : les habitants.

Les outils du DSQ :

C'est d'abord la Convention signée entre la Ville (qui mène l'opération) et l'État qui précise les objectifs à atteindre dans le cadre du Plan. La dernière convention signée à la Goutte d'Or précisait notamment les modalités de relogement des habitants d'hôtels meublés ou l'action à mener pour combattre le saturnisme.

Du fait de l'existence de cette convention, des crédits spécifiques sont apportés par l'État sur tel ou tel projet, en complément du financement principal assuré par la Ville.

Le fonctionnement du DSQ :

L'organe central du DSQ, c'est la C.L.I. (Commission Locale Interpartenaires) qui se réunit deux fois par an sous l'autorité de son Président, Alain Juppé (cf. ci-dessous l'organigramme de la C.L.I. Goutte d'Or). La C.L.I. se réunit en deux temps : d'abord en formation

administrative, puis en formation locale (en présence alors des associations). Les questions posées par les associations constituent la plus grande partie de l'ordre du jour.

Entre deux C.L.I., des commissions ad-hoc mises en place par la C.L.I. travaillent des projets sur des sujets aussi variés que l'aménagement de la station RATP Barbès ou les besoins en locaux scolaires. Participent à ces commissions les services et les associations concernés.

Un chef de projet, placé auprès du Président, assure la coordination de l'ensemble

DÉVELOPPEMENT SOCIAL DU QUARTIER GOUTTE D'OR (D.S.Q. Goutte d'Or)

C.L.I. (COMMISSION LOCALE INTERPARTENAIRES)

Organe de décision - Point de départ et d'aboutissement des projets - Périodicité : 2 fois par an

PRÉSIDENT : Alain JUPPÉ (Adjoint au Maire de Paris)

Chef de Projet : Rivka Bercovici (Chargé de mission auprès d'Alain Juppé)

PARTENAIRES :

COLLECTIVITÉS LOCALES :

- **VILLE de PARIS :**
 - Élus (1)
 - Cabinet du Maire de Paris et Secrétariat Général
 - Directions de la Ville (2)
 - Organismes dépendant de la Ville : BAS (Bureau d'Aide Sociale), OPAC (Office HLM de la Ville de Paris), SOPAREMA (Société Parisienne d'Économie Mixte d'Aménagement), PACTE (Association pour l'Amélioration de l'Habitat).
- **RÉGION ILE de FRANCE**

REPRÉSENTANTS DE L'ÉTAT :

- **PRÉFECTURE de PARIS**
 - Préfet et Services de la Préfecture (3)
 - Organisme dépendant de la Préfecture : ANAH (Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat)
- **PRÉFECTURE de POLICE de PARIS**
- **PRÉFECTURE de RÉGION ILE DE FRANCE**
- **RECTORAT** (dont la ZEP, Zone d'Éducation Prioritaire)

Organismes PARA-PUBLICS :

- **C.A.F.** (Caisse d'Allocations Familiales)
- **F.A.S.** (Fonds d'Action Sociale)
- **C.P.A.M.** (Caisse Primaire d'Assurance Maladie)
- **R.A.T.P.**
- **etc...**

ASSOCIATIONS :

- **les 20 ASSOCIATIONS membres de la Coordination Inter-associative Goutte d'Or** (4)
- **Autres associations** (qui ont une activité sur le quartier et qui font la demande de participer à la C.L.I., comme par exemple : Goutte d'Or Carré d'Art)

COMMISSIONS AD-HOC D.S.Q.

Proposées par les différents partenaires de la C.L.I. et officialisées par le Président, elles réunissent entre deux réunions de la C.L.I. les partenaires concernés pour faire des propositions sur le sujet choisi. La C.L.I. décide.

Commissions ad-hoc créées :

Réaménagement Station RATP Barbès (travaux de la Commission terminés), Locaux Scolaires, Garde d'enfants (projet de création d'une Halte-Garderie parentale), Formation des femmes, Architecture (présentation des projets aux habitants et aux associations), Locaux associatifs, Centre de Santé (à créer au 16-18 rue Cavé), Police (commission toujours pas mise en place).

(1) Sont généralement présents, à côté d'Alain Juppé : Roger Chinaud, Hervé Mécheri, René Béguet, Claude-André Debrion, Jean-Pierre Pierre-Bloch et Daniel Vaillant.

(2) Principales Directions généralement présentes : DCL (Construction et Logement), DASES (Action Sociale, Enfance et Santé), Architecture, DAU (Aménagement Urbain), DJS (Jeunesse et Sports), Voirie, Propreté, DASCO (Affaires Scolaires), DAC (Affaires Culturelles), etc...

(3) DUAE (Direction de l'Urbanisme et des Actions de l'État), DTTE (Travail et emploi), Droits des Femmes, Action Sociale,...

(4) Accueil & Promotion, Accueil-Goutte d'Or, ADCLJC, ADOS, AIDDA, APSGO, Arbre Bleu, ASF, ASSFAM, ATMF-Centre Doc, EGO, Enfants de la Goutte d'Or, EOLE, Goutte d'Art, Habiter au Quotidien, LAGO, Paris-Goutte d'Or, Piliers d'Angle, St Bernard de la Goutte d'Or et URACA

■ RÉINSTALLATION DE LA MOSQUÉE

Rappelons que dans le plan d'aménagement du quartier, le bâtiment renfermant la mosquée du 53 rue Polonceau fait partie d'un ensemble à démolir. Dans le cadre de la Déclaration d'Utilité Publique, la mosquée doit donc être réinstallée par l'Aménageur.

Après plusieurs études, il semble que l'on s'oriente vers un accord sur notre proposition de réinstallation de la mosquée sur la parcelle 94-96-98 Bd de la Chapelle/33-35-37 Charbonnière qui fait environ 390 m².

L'entrée de la mosquée (Bd de la Chapelle) pourrait être bien séparée de celle des logements (rue de la Charbonnière).

Le projet pourrait occuper deux niveaux - sous-sol et RDC, ou RDC et 1er étage - (soit 2 fois 390 m² contre environ 400m² actuellement), ce qui permettrait d'y installer le programme demandé par les responsables de la mosquée actuelle.

Peu de problèmes d'évacuation (il y a le boulevard), de vis-à-vis (métro aérien) et d'entrées voisines (entrée au niveau du 96, c'est à dire loin des entrées des immeubles mitoyens).

Cependant, compte-tenu des nuisances occasionnées actuellement au voisinage de la mosquée de la rue Polonceau, l'association interviendra avec force pour que l'aménagement du lieu et le cahier des charges soient faits de telle façon que ces problèmes ne réapparaissent pas (pas de prière dans la rue, pas de sonorisation à l'extérieur, insonorisation soignée, espace intérieur d'accueil suffisamment vaste, etc...) et que l'on passe d'une situation de tolérance à une situation de droit et de respect des réglementations, pour le bien de tous (musulmans pratiquants et riverains).

■ RAMADHAN À LA GOUTTE D'OR

Le mois de Ramadhan approche (début prévu : le 12 février) et comme chaque année, la question est posée de son organisation dans le quartier.

En effet, depuis les initiatives heureuses prises par l'ancien commissaire du 18ème, Monsieur Roussel, la police essaie d'organiser la présence des nombreux vendeurs à la sauvette (pains, galettes, gâteaux, etc...) qui auparavant s'installaient n'importe où dans les rues du quartier sud (Charbonnière, Chartres et Goutte d'Or), causant des nuisances difficiles à supporter par les riverains.

Du fait des chantiers, l'année dernière, c'est dans la rue Fleury et sur les pourtours sud du carrefour Chartres/Charbonnière que la police avait délimité des emplacements de vente.

Cette localisation est à terme condamnée du fait de la livraison prévue fin février ou début mars 94 des immeubles du Passage Boris Vian (qui relie le carrefour Chartres/Charbonnière à la rue de la Goutte d'Or) et de la

La prochaine réunion du Groupe de travail de PGO

"Hygiène-cadre de vie"

aura lieu le jeudi 3 février à 19 h 30 à la Salle St Bruno

Le Groupe continuera à travailler sur le document à destination des habitants et des commerçants.

(les réunions de ce Groupe de travail se tiendront en principe tous les 1ers jeudis du mois)

construction de la Bibliothèque et du Complexe culturel de part et d'autre de la rue Fleury.

On se trouve donc face à un dilemme :

- soit interdire toute installation de vendeurs à la sauvette (mais la police aura-t-elle la capacité de faire respecter cette interdiction ?),

- soit continuer à canaliser ce "marché" en lui trouvant un autre emplacement, tout en sachant bien qu'une "tolérance" devient rapidement un "droit" dans l'esprit de ceux qui en bénéficient (comme c'est le cas de la fermeture de la rue Polonceau les vendredis face à la mosquée).

L'association a saisi le Commissaire du 18ème et est aussi intervenue auprès d'Alain Juppé et de l'Aménageur afin que des réponses satisfaisantes pour tous soient apportées à ce problème.

■ RENTRÉES SCOLAIRES 94 ET 95

Malgré le plan décidé par la DASCO (Direction des Affaires Scolaires de la Ville), il semble que les rentrées scolaires 94 et 95 seront très difficiles. On cite le chiffre de 85 élèves de CP non accueillis dans l'état des structures actuelles.

PGO a donc demandé à la DASCO de relancer la Commission ad-hoc "Locaux scolaires" pour que cette question soit étudiée dès maintenant.

La DASCO a fait part de son accord, et une nouvelle réunion de la Commission (dont font partie des représentants de la DASCO, du Rectorat, des directeurs d'école, des parents d'élèves et des associations) devrait avoir lieu dès que les mesures de carte scolaire auront été décidées.

■ GOUTTE D'OR EN FÊTE 1994

Elle aura lieu cette année du 2 au 10 juillet.

C'est dès maintenant que l'organisation se prépare. Appel donc à tous les habitants qui souhaitent proposer des groupes ou des animations à programmer durant cette semaine de Fête.

Pour cela, vous pouvez contacter Pierre-Marie Lasbleis à la Salle Saint-Bruno (l'après-midi : 42 62 11 13).

LA PERMANENCE INFO-CONSEILS DE "PARIS-GOUTTE D'OR"

(problèmes de relogement pour les immeubles touchés par la Rénovation, problèmes liés à la Rénovation et à l'aménagement du quartier, aux conflits locataires-propriétaires et aux copropriétés)

à lieu TOUS LES JEUDIS de 17 h 30 à 19 h à la Salle Saint-Bruno (Tél. à ces heures : 42 62 11 13)